

Rapport public Parcoursup session 2024

GRETA-CFA J. Verne Guingamp - Certificat de Spécialisation - Technicien(ne) en soudage - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

GRETA-CFA J. Verne Guingamp - Certificat de Spécialisation - Technicien(ne) en soudage - en apprentissage (34500)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
GRETA-CFA J. Verne Guingamp - Certificat de Spécialisation - Technicien(ne) en soudage - en apprentissage (34500)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	30	3

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Enseignement Professionnel : Capacité d'engagement ; notes ; compétences à travailler en équipe	Niveau correct attendu supérieur à 12 /20	Essentiel
	Notes en maths : Capacités d'analyse, d'organisation	Niveau supérieur à 11/20	Très important
	Notes en sciences : Capacités d'analyse, rigueur et respect de processus	Niveau supérieur à 11/20	Très important
	Niveau en anglais : Capacité à s'exprimer ; curiosité axée sur l'anglais technique	Compétences au moins égales à A2	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Démarche de projet ; S'adapter à un environnement industriel ; Respect des règles de sécurité ; Travailler en équipe	S'adapter à des situations techniques, analyser des procédés normatifs, Décoder des documents techniques.	Très important
Savoir-être	Compétences individuelles : Savoir-être ; Assiduité ; Ponctualité ; Autonomie ; Concentration ; Esprit d'équipe ; Capacité d'organisation	Assiduité; ponctualité; autonomie; concentration; esprit d'équipe; capacité d'organisation	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation : Cohérence du projet, Diplôme en adéquation avec la formation demandée, Projet professionnel	Cohérence du projet; adéquation du projet aux débouchés de la formation; lettre de motivation; projection professionnelle.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Capacités d'engagement dans la vie sociale, associative Prise de responsabilités.	Capacité d'engagement ; C.V ; engagement citoyen, associatif.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Suite à un traitement algorithmique, un premier affichage des dossiers susceptibles d'être en adéquation avec nos attentes s'est profilé.

Les membres de la commission, composée de la Provisure, du DDFPT, de l'enseignant de spécialité, ont revu chaque dossier un par un pour les analyser, vérifier les données de l'algorithme et finalement les classer.

Le classement a été saisi dans Parcoursup

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Répartition des enseignements : 18h d'enseignement professionnel, 2h d'anglais sur 20 semaines. Le reste de l'année est consacré à l'alternance. Le choix de l'entreprise est primordial pour le bon déroulement de la formation. Il est préconisé aux candidats d'anticiper les recherches en la matière. Les candidats pour être retenus sous le statut d'alternant doivent fournir une promesse d'embauche. La commission évalue l'adéquation de l'entreprise avec le référentiel de formation.

Nous attendons du candidat qu'il fournisse un CV et qu'il expose ses expériences dans le domaine de l'industrie métallurgique, qu'il relève une aptitude ou un intérêt particulier pour la matière et pour l'anglais technique, une rigueur à l'application et à la connaissance des normes européennes.

L'obtention, au minimum, d'un baccalauréat professionnel est obligatoire pour l'inscription définitive.

La commission porte un regard attentif sur les appréciations et la mise en valeur des compétences des candidats.

Signature :

Marie-Laure Etienne,

Chef d'établissement de l'établissement GRETA-
CFA J. Verne Guingamp